

**DE NOMBREUX SERVICES en juillet aout :** Un accueil avec présentation des activités touristiques culturelles et sportives locales Dépôt de pain, viennoiseries et journal local. Snack, bar, restaurant. Piscine , pataugeoire Animations club enfants 4 12 ans / club ados (du 04/07 - 29/08). Animations adultes : soirées dansantes, karaoké, jeux, concours sumos...etc... (04/07 - 29/08). salon de massage climatisé Point courrier et internet. et wifi dans le camping (service payant)

### **TOUS NOS LOCATIFS SONT ÉQUIPÉS :**

D'une terrasse couverte avec mobilier de jardin (table, chaises, Salle de bains avec douche, lavabo et WC. Cuisine équipée avec réfrigérateur(congélateur suivant modèle), feux gaz, TV suivant modèle, vaisselle et ustensiles pour le nombre de personnes indiquées, cafetière, micro-ondes, chauffage électrique ou climatisation suivant modèle **IMPORTANT** : Chaque location est équipée de matelas, oreillers, couverture Vous devez fournir : Draps, torchons, linge de toilette. L'eau, gaz et électricité et parking 1 véhicule compris dans le prix.

OPTIONS Location lit Bébé 15 € semaine/Location Télévision 3 € jour/Draps jetables 1 personne 9 €/séjour /Draps jetables 2 personnes 10 €/séjour/ Animal chat interdit (dans locatif) 3.50 € jour.

Arrivées et départs : Les arrivées se font pour les locatifs à partir de 15 h et jusqu'à 19 h. En cas de retard pour l'arrivée, le locataire est prié d'avertir la réception du camping au 04 94 21 78 19 . Les départs des locatifs se font entre 8 h 30 et 10 h sur rendez vous.

Pour les emplacements, les arrivées se font à partir de 14 h. Ceux-ci doivent être libérés et propres avant 12 h le jour prévu du départ.

Sans nouvelles après 24 h de l'arrivée initiale prévue, la direction se réserve le droit de disposer librement de la location ou de l'emplacement. Nous retenons les frais en application de nos conditions d'annulation.

Paiement : Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour,
- 10 € de frais de dossier non remboursable,
- la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite).

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour pour les locatifs. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent. SAUF PAIEMENT EN CHEQUES VACANCES A VOTRE ARRIVEE possible. Le contrat est nominatif, il ne peut être cédé. En aucun cas, le nombre de locataires ne doit dépasser les capacités d'habitation des locations mentionnées sur le contrat. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

Réservation de dernière minute : Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payé intégralement

### **Annulation :**

• **DU FAIT DE L'ACHETEUR** : Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier. Pour une annulation :- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés. **POUR OBTENIR UN ÉVENTUEL DÉDOMMAGEMENT, NOUS VOUS INVITONS À SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ANNULATION OU D'INTERRUPTION DE SÉJOUR LORS DE LA RÉSERVATION.** • **DU FAIT DU CAMPING** : Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées. Dépôt de garantie : Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 400 € vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour si état des lieux contradictoire ou détruit en cas de départ en dehors des heures (un de 350 € pour la garantie de l'hébergement et 50 € de caution ménage). Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de conserver la somme de 50 euros pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ. Visiteurs : Les invités doivent être présentés à l'accueil dès leur arrivée et doivent s'acquitter de la redevance suivant le tarif en vigueur. Animaux : nos amis les animaux sont les bienvenus sur le camping et sont tolérés dans les locations, après accord de la direction, sous conditions impératives d'être tatoués et vaccinés contre la rage (carnet à jour) moyennant un supplément animal. Ils doivent être gardés en laisse et promenés hors du terrain. Ils ne doivent jamais être laissés seuls. L'accès à la piscine et aux sanitaires leur est strictement interdit. Les propriétaires doivent ramasser les salissures de leurs animaux et respecter la propreté. Tout manquement à ce règlement peut entraîner l'exclusion du camping sans pouvoir donner droit à remboursement du séjour restant. Barbecues : L'utilisation de friteuse électrique ou non ainsi que les barbecues sont interdits à l'intérieur des locations. Seuls les barbecues à gaz ou électriques sont autorisés sur le camping. Piscine : La piscine est gratuite et exclusivement réservée aux personnes résidant sur le camping. Les shorts ou bermudas sont interdits. Activités Annexes : Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée. **LE CONTRAT IMPLIQUE LE RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING AFFICHÉ À LA RÉCEPTION ET DE SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.** Assurance responsabilité civile obligatoire. Il appartient au client de s'assurer, le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie ou autre Toute réclamation éventuelle à la suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. En cas de litige, seul le tribunal de Toulon sera compétent.